

APPEL À PROJETS 2022

La Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Martin lance un appel à projets à destination des associations et/ou entreprises du territoire.

EDU' CAMP

1. CADRE GÉNÉRAL

Ce dispositif « **Edu'Camp** » offre un maintien scolaire durant les grandes vacances, en incluant un apprentissage ludique en faveur des jeunes du territoire âgés de 11 à 15 ans.

Il a pour objectif d'accompagner les collégiens sur les matières (français, anglais, mathématiques) mais aussi de leur permettre de s'épanouir via des activités éducatives (divertissement de tout type).

Cet appel à projets est destiné aux associations et/ou aux entreprises afin de répondre aux activités récréatives (échec/dames, sports, audiovisuelle, musique, etc.)

Cette liste reste non-exhaustive.

2. DONNÉES GÉNÉRALES

Quand

Edu'Camp aura lieu du 11 Juillet au 29 Juillet 2022 au sein d'un établissement scolaire de 08h00 à 12h30 sauf les jours fériés (Jeudi 14 Juillet et Jeudi 21 Juillet 2021).

Qui

Elèves inscrits au Collège de la 6ème à la 3ème (max. 60 inscrits)

Où

Lycée Professionnel Daniella JEFFRY

Comment

Les cours scolaires seront assurés par les vacataires d'emplois-vacances et dans le respect des consignes sanitaires.

Un programme d'activités est réalisé avec l'ensemble des intervenants selon un planning à la semaine.

Le service Jeunesse se réserve la possibilité d'annuler une activité si cette dernière ne peut pas se tenir dans de bonnes conditions et selon l'évolution de la situation sanitaire et des mesures gouvernementales.

3. LES TROIS GRANDES PRIORITÉS

- 👉 Développer les valeurs du vivre ensemble
- 👉 Implanter un apprentissage par le jeu
- 👉 Favoriser l'implication, la motivation et l'attention du jeune à travers les activités diverses et variées



4. LES PRINCIPAUX OBJECTIFS

Permettre aux jeunes de se divertir durant les grandes vacances à travers des ateliers ludiques.

Elles se déclinent donc en divers **objectifs** :

- ▶ Le jeune évolue dans un environnement rassurant et sécurisant propice au bien-être,
- ▶ Le jeune découvre d'autres espaces d'expérimentations et d'épanouissement,
- ▶ Le jeune vit un temps de loisirs partagés, dans le respect de l'intégrité et de différences de chaque participant,
- ▶ Le jeune se découvre à travers la vie en collectivité, où il apprend à rencontrer et à s'ouvrir sur l'extérieur,
- ▶ Le jeune se socialise et fait partie du groupe, tout en affirmant sa singularité.

5. LES MODALITÉS



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS

- ✓ Être une association du 1^{er} juillet 1901 déclarée ou une entreprise déclarée
- ✓ Le projet répond aux trois grandes priorités
- ✓ Le projet s'adresse aux enfants âgés de 11 à 15 ans
- ✓ Le dossier est complet

Pour une association (loi du 1^{er} Juillet 1901) déclarée :

- Récépissé de déclaration à la préfecture
- Récépissé d'avis de modification à la préfecture (si existant)
- Statuts de l'association
- Situation au répertoire SIRENE (N° SIRET)
- Copie des diplômes des intervenants
- Attestation fiscale (si existant)
- Attestation de l'URSSAF (si existant)
- RIB avec IBAN

Pour une entreprise :

- Extrait du KBIS
- Situation au répertoire SIRENE (N° SIRET)
- Attestation fiscale (si existant)
- Attestation de l'URSSAF (si existant)
- RIB avec IBAN
- Copie des diplômes des intervenants
- Organigramme de l'entreprise



CANEVAS À RESPECTER

CHAPITRE 1: Présentation de l'association ou de l'entreprise

CHAPITRE 2: Présentation du projet

2.1 : Les activités proposées

2.2 : L'agenda des activités

2.3 : L'organisation de l'équipe d'encadrement et d'accompagnement

CHAPITRE 3 : Le coût du projet

3.1 : Décomposition du coût par postes de dépenses

3.2 : Les dépenses non prise en charge par le projet



DÉPÔT DES DOSSIERS

→ Date limite de dépôt : **Vendredi 17 Juin 2022**

→ Contact : Raissa LAKE - chef de service jeunesse
raissa.lake@com-saint-martin.fr

Jean-Marc GERVAIS - responsable des opérations
jean-marc.gervais@com-saint-martin.fr

Rachelle CHILIN - chef de projets
rachelle.chilin@com-saint-martin.fr

Les associations et/ou les entreprises retenues seront notifiées par courriel.



0590.29.59.14



**Annexe de la Cité Administrative
Rue Jean-Jacques Fayel, Concordia 97150 SAINT-MARTIN CEDEX**



www.com-saint-martin.fr



Service Jeunesse et Sports de la Collectivité de Saint-Martin